



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non-Gradés **PREJ de Muret**



## LE PREJ EN VADROUILLE !!!

C'était Vendredi 15 Février 2019, une équipe composée de deux agents (comme trop souvent) du PREJ de Muret, part en renfort sur le PREJ de Béziers afin de présenter 2 détenus au Tribunal de Narbonne.

Pour info, cet équipage est appelé en renfort sur PREJ Béziers, comme de plus en plus souvent, car l'ALEJ de Perpignan est indisponible car elle-même doit extraire un détenu vers Narbonne aussi...

Au départ de la mission, aucune information n'est communiquée sur les profils des 2 détenus, mis à part une présentation au TC et au JLD. Un peu léger comme renseignements!!!

Surprise ! En arrivant au PREJ de Béziers à 13h, l'équipée PREJ apprend que la présentation au JLD se change en TC et que l'audience ne se déroulera pas avant 18h...comment peut on se tromper entre un JLD et un TC ???Manque de concentration, fatigue, omission de l'ARPEJ ???

Il est à savoir que pour accomplir absolument cette mission, des Impossibilités De Faire ont dû être prononcées mettant en défaut des Comparutions Immédiate sur le TGI de Montauban pourtant tout proche du PREJ de Muret. Allez comprendre !!!

Bref ! La journée avance..., le téléphone sonne, pour annoncer que la mission de Perpignan se transforme en visioconférence... L'ALEJ reste donc sur place... ou à la plage...

...Et bien évidemment, les victimes de ce capharnaüm organisationnel sont les agents du PREJ Muret qui se verront imposés par l'ARPEJ deux allers retours entre Béziers et Narbonne... car il y a 2 détenus qui ont été oubliés afin d'être présentés en CI... Oubli ou omission volontaire... afin d'éviter de dévoiler l'existence de ces 2 missions supplémentaires au Chef d'escorte en tout début de journée...

Les 2 Surveillants s'exécutent, commencent à réaliser les trajets de plus d'une heure chacun. Les détenus sont classés escorte 1 ; quelle chance ! Le hasard fait bien les choses ! Mais n'y a-t-il que du hasard dans tout ça ???

Manque de bol pour l'équipage Muretain, à l'arrivée aux pieds des Geôles Narbonnaises avec le 1<sup>er</sup> Détenu, le téléphone sonne à nouveau : « Ne le montez pas ! Il est libéré sous contrôle judiciaire et il faut le ramener au CP de Béziers... »

En essayant de contenir ses rires, l'équipage raccompagne le futur libéré, puis l'escorte repart enfin avec le deuxième et dernier détenu qui s'est fait « serrer » par la PM pour avoir fumé un « pétard » sur une place handicapée...

Quelle journée de haute voltige, heureusement que nos planificateurs ont utilisé des moyens démesurés pour mettre en place ces extractions, sinon le discernement n'existerait pas !

Cette épopée est digne du film de « la grande vadrouille !!! » ! Que d'argent public dépensé pour organiser ces missions !

Etaient-elles plus prioritaires que les Comparutions Immédiates de Montauban ???

En observant le compteur des heures accomplies par les agents depuis le début de l'année, est-il raisonnable d'accepter des missions coûte que coûte et tout azimut sur des objectifs très secondaires ? L'ARPEJ s'est bel et bien planté !!!

Toutes nos missions se transforment en journées interminables !

Même les convois, qui sont, la plupart du temps, 3 missions déguisées en une !

La généralisation du recalibrage des escortes 2 en escorte 1 afin de n'utiliser que deux agents... pour encore démultiplier les missions.

La cour ARPEJ qui vient devant le planning pour voir entre deux missions si on ne peut pas en ajouter une troisième à un équipage ! STOP le délire !

Tous les stratagèmes sont donc bons afin de faire du chiffre avec la vie de ces agents qui passent tant de temps sur la route dans des véhicules inadaptés et inconfortables.

Cet épisode magistralement orchestré est le clou du spectacle marquant ainsi le coup d'arrêt final à la crédibilité d'un Arpej qui veut engranger toutes les missions afin d'avoir le meilleur pourcentage de réussite de France.

Au final, c'est un enchaînement d'erreurs successives sur le plan de la programmation des missions, de leurs moyens logistiques et de leur planification.

Le PREJ de Muret est à bout de force pour continuer à assurer le flot des missions avec les piètres moyens mis à sa disposition.

Donc au lieu de se voiler la face, voyez l'évidence : les agents ne peuvent pas faire mieux et plus !

Le Directeur Interrégional et le DAP sont les seuls à pouvoir apporter rapidement les mesures et les réponses nécessaires.

L'humain est fatigué et ne pouvant pas être préservé, va inévitablement commettre des erreurs. L'organisation et le matériel sont aujourd'hui obsolètes. Les Surveillants réclament, depuis de long mois déjà, de détenir absolument l'accès à Génésis pour pallier les carences techniques ou organisationnelles de l'ARPEJ.

Les heures de mission et de programmation se sont enchaînées et les Surveillants sont épuisés.

A l'instar de tous les PREJ de France, le PREJ et l'ARPEJ de la Di SUD montrent déjà ses limites.

Les ELSP ont besoin d'être créées et développées rapidement afin de remédier à ce maillage inefficace entraînant erreurs et coûts élevés des missions.

La doctrine d'emploi doit être signée à la DAP le mois prochain. Espérons que certaines OS ne boycotteront pas ce CTAP. Cela signifierait ouvertement qu'elles négligeraient les agents des PREJ de France...

MURET le 21 Février 2019

Le Bureau Local

**LE Syndicat 100% Surveillants !**